

12 Redoublement généré dans l'enseignement secondaire ordinaire de plein exercice

Les élèves qui doublent une troisième ou une cinquième année secondaire ne recommencent pas tous leur année dans la même forme d'enseignement. Parmi les élèves qui fréquentent une troisième année de la forme technique ou artistique de qualification (3TQ) en 2013-2014, un sur cinq recommence une troisième année en 2014-2015 (redoublement généré). D'autre part, en 2014-2015, environ un redoublant sur trois est accueilli en 3TQ. Parmi ces redoublants accueillis, environ 40 % proviennent de l'enseignement général.

Enfin, le taux de redoublement généré en troisième et en cinquième est plus élevé pour les élèves qui subissent déjà un retard scolaire ainsi que pour les garçons.

Cet indicateur traite du taux de redoublement généré en troisième et cinquième années de l'enseignement secondaire en 2013-2014 selon la forme d'études. Il s'agit ici des redoublants que génèrent une année et une forme d'enseignement donnée. Sont donc concernés les élèves qui échouent en troisième ou en cinquième en 2013-2014, quelle que soit la forme d'enseignement qu'ils suivront en 2014-2015. Sont prises en compte l'année et la forme d'enseignement qui font redoubler l'élève, et non pas l'année et la forme d'enseignement qui les accueilleront lorsqu'ils recommenceront leur année scolaire en 2014-2015.

Le taux de redoublement généré se distingue du taux de redoublants dit « accueillis »¹. Ce dernier porte quant à lui sur les redoublants inscrits en 2014-2015 en troisième ou en cinquième année secondaire selon la forme d'enseignement qu'ils fréquentent, indépendamment de la forme qu'ils suivaient l'année précédente, en 2013-2014.

Redoublement généré en 2013-2014 et accueilli en 2014-2015 : taux et effectifs (fig. 12.1)

Parmi les élèves inscrits en troisième générale en 2013-2014, 17 % échouent et doivent recommencer leur année, soit 5 889 élèves. Néanmoins, en 2014-2015, 12 % des élèves inscrits en troisième générale y sont redoublants, soit 4 242 élèves. Dans cette forme d'enseignement, le taux de redoublement généré est donc supérieur au taux de redoublants accueillis.

Ce phénomène s'inverse au niveau des formes de qualification : en troisième année de la forme technique ou artistique de qualification (3TQ), le taux de redoublement généré s'élève à 19 % et le taux de redoublants accueillis à 32 %. En troisième année de la forme professionnelle, le taux de redoublement généré s'élève à 24 % et le taux de redoublants accueillis à 30 %.

En troisième année de la forme technique ou artistique de transition (3TT), ces différents taux sont relativement proches.

Ces mouvements s'observent également en cinquième année, avec une amplitude moindre.

Alors que la forme générale génère un nombre relativement important de redoublants, elle n'en accueille qu'une faible part et conduit les autres vers les

autres formes d'enseignement secondaire.

Taux de redoublement généré en 2013-2014 selon le retard scolaire (fig. 12.2)

Le redoublement généré varie fortement selon que l'élève est déjà en retard scolaire ou non en 2013-2014.

En troisième année de la forme technique ou artistique de transition, le taux de redoublement généré est plus élevé pour les élèves à l'heure que pour ceux qui sont en retard scolaire. Cette tendance s'inverse pour la forme générale et la forme technique de qualification.

En cinquième année, par contre, le taux de redoublement généré est systématiquement plus élevé pour les élèves ayant déjà subi un retard scolaire.

En moyenne, en troisième année, ce taux est de 18 % pour les élèves à l'heure et de 22 % pour les élèves en retard scolaire. En cinquième année, l'écart se renforce avec des taux respectifs de 11 % et 20 %.

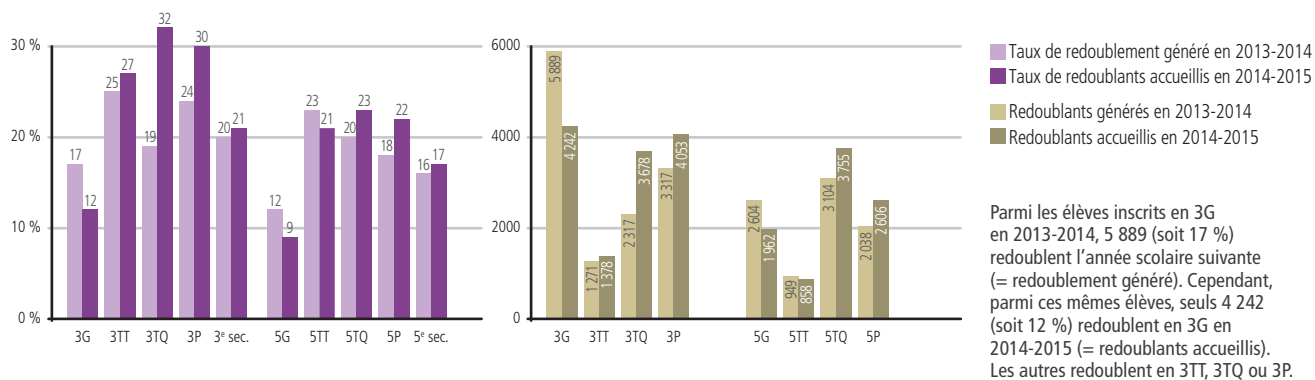
Taux de redoublement généré en 2013-2014 pour les filles et les garçons (fig. 12.3)

Le redoublement généré en 2013-2014 est systématiquement plus important pour les garçons que pour les filles, que ce soit en troisième ou en cinquième année quelle que soit la forme d'études. En moyenne, en troisième année, ce taux est de 16 % pour les filles et de 23 % pour les garçons et, en cinquième année, ces taux sont respectivement de 13 % et 19 %.

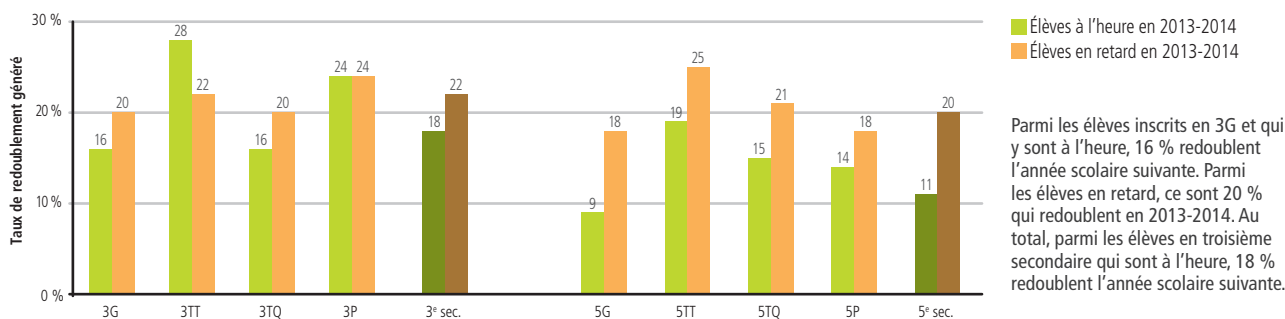
Cet écart entre les filles et les garçons se marque plus faiblement dans la forme professionnelle.

¹ Les redoublants « accueillis » sont ceux présentés dans l'indicateur 11 (*Redoublants dans l'enseignement ordinaire de plein exercice*). Le taux de redoublants accueillis en 2014-2015 est égal au quotient du nombre d'élèves qui sont redoublants en 2014-2015 par le nombre d'élèves inscrits en 2013-2014. Le taux de redoublement généré en 2013-2014 est égal au quotient du nombre d'élèves qui redoublent leur année par le nombre d'élèves inscrits en 2014-2015. Comme le nombre d'élèves par année d'étude n'est pas strictement égal d'une année scolaire à l'autre, les taux de redoublants par année d'études peuvent être légèrement différents des taux de redoublants générés (fig. 12.1).

12.1 Redoublement généré en 2013-2014 et accueilli en 2014-2015 par année d'études : taux et effectifs



12.2 Taux de redoublement généré en 2013-2014 selon que l'élève est à l'heure ou en retard, par année d'études



12.3 Taux de redoublement généré en 2013-2014 pour les filles et les garçons, par année d'études

